

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4500 VENDREDI 5 MAI 2023

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'OIF décline l'offre de la Céni d'auditer le fichier

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ne va plus auditer le fichier électoral externe de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). C'est ce qui ressort de la correspondance datée du 3 mai de cette organisation adressée au président de cette institution, Denis Kadima. La raison avancée par cette organisation pour justifier son attitude concerne la durée courte lui impartie pour assurer cet audit, du 15 au 20 mai.

Page 2



La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Félix Tshisekedi appelle à la responsabilité des professionnels des médias



Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé un discours solennel lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa. Le garant de la nation a exhorté les médias à redoubler d'efforts pour informer et aussi éduquer la population lors des prochaines échéances électorales.

Page 3

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

SOUDAN

Des garanties de sécurité exigées pour acheminer l'aide

Les Nations unies ont demandé, le 3 mai, des garanties de sécurité « au plus haut niveau » pour assurer l'acheminement de l'aide au Soudan, après le pillage de six camions transportant de l'aide alimentaire. « Ces engagements sont une condition préalable à une action humanitaire à grande échelle », a déclaré le responsable de l'Organisation des Nations unies pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths.

Page x

EXPLOITATION MINIÈRE DANS LE HAUT-UÉLÉ

Un protocole d'accord signé pour la construction des infrastructures sociales



La ministre des Mines assistant à la signature du contrat

Le Code minier de la République démocratique du Congo prévoit la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires des entreprises minières au bénéfice des projets de développement des communautés locales impactées par l'exploitation minière. A la suite de cette disposition, la société Kibali Gold mines a respecté ses obligations sociales vis-à-vis des communautés locales, notamment les territoires de Watsha et de Faradje.

Page x

ÉDITORIAL

Dialogue social

Véritable cadre de concertation entre le gouvernement, les organisations syndicales et patronales ainsi que le monde du travail, le dialogue social vise à promouvoir un consensus autour des problèmes des salariés. A travers les discussions, il permet aux parties de déterminer d'un commun accord les mécanismes les mieux adaptés pour maintenir un climat apaisé.

Au centre de l'intérêt général, le dialogue social est légitime autant que nécessaire étant donné que de lui dépend aussi la stabilité sociale. Considérer ainsi, l'appel au respect des engagements lancé le 1er mai par la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, à l'intention du gouvernement, n'est que légitime vu que des milliers d'employés d'entreprises étatiques et paraétatiques liquidées ou en cours de l'être voire en difficulté de paiement vivent dans une précarité qui ne dit pas son nom.

Espérons que le cri du cœur et l'invite des organisations syndicales à la prise en compte de leurs préoccupations seront entendus. Les mesures récemment annoncées par les pouvoirs publics d'affronter les problèmes sociaux de l'heure suscitent un brin d'espoir dans la recherche de solutions à la fragilité sociale sur le long terme.

Tenir parole le mieux possible, maintenir le dialogue permettra de redonner de la dignité à ces femmes et à ces hommes qui ne demandent qu'à rentrer dans leurs droits. Cette option mettra aussi, sans aucun doute, un terme aux sit-in et autres concerts de casseroles utilisés comme seuls moyens de pression possibles par les travailleurs désespérés.

Le Courrier de Kinshasa

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'OIF décline l'offre de la Céni d'auditer le fichier

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ne va plus auditer le fichier électoral externe de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). C'est ce qui ressort de la correspondance de cette organisation, datée du 3 mai, adressée au président de la Céni, Denis Kadima.

Signée par M. Barraquand, directeur de cabinet de la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, la lettre désengage cette institution de tout audit externe du fichier électoral constitué par la Céni. Celle-ci qui avait sollicité l'expertise de l'OIF pour auditer son fichier électoral afin de donner plus de crédit à processus qu'elle pilote est bien obligée d'aller voir ailleurs.

La raison avancée par l'OIF pour justifier son attitude concerne la durée courte lui impartie pour assurer cet audit. «L'OIF a déployé, du 23 au 28 avril dernier, une mission exploratoire à Kinshasa aux fins d'évaluer le contexte global de préparation et de déroulement du processus électoral et d'identifier les domaines où elle pourrait apporter un appui (...) La durée impartie par votre institution pour l'opération d'audit externe du fichier électoral, du 15 au 20 mai, rend très difficile la réalisation de cet exercice impossible», explique M. Barraquand dans sa correspondance.

Ce volte-face de l'OIF est interprété dans l'opinion congolaise comme une fuite en avant d'une institution qui tend à politiser un domaine réputé purement technique. « Cette structure est dirigée par une personnalité rwan-



La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo

daise, Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'OIF, une ancien ministre des Affaires étrangères du pays qui cherche à déstabiliser le nôtre. Comment les données stratégiques peuvent-elles être confiées à cette organisation ? », s'est indigné Jonas Tshiombela de la Nouvelle société civile congolaise.

Pour cet expert électoral, les Congolais verraient d'un mauvais oeil que l'OIF, dirigée par une Rwandaise, de surcroît proche de Paul Kagame, ait un regard sur leur processus électoral. Il plaide plutôt, autant

que de nombreux compatriotes, pour une expertise locale. Toutefois, de l'avis de l'Eglise catholique, il serait mieux de trouver une autre alternative qui rassure sur le plan de l'objectivité et de l'efficacité. À en croire l'abbé N'shole, la difficulté provient également du fait qu'il est difficile de trouver un pays une organisation crédible ayant toutes les compétences requises dans ce domaine et capable de mener à bien une telle opération en réussissant à atténuer la méfiance actuelle autour de la Céni.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Félix Tshisekedi appelle à la responsabilité des médias

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé un discours solennel lors de la séance d'ouverture de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, au Fleuve Congo Hôtel, à Kinshasa-Gombe.



Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

La journée commémorative a été placée sur le thème national : «*La liberté d'expression à l'épreuve de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo : nouvelle loi sur la presse pour une nouvelle dynamique*». Le chef de l'État en a profité pour réitérer son attachement à la liberté de la presse, appelant les médias à redoubler d'efforts pour informer et aussi

«La liberté d'expression à l'épreuve de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo : nouvelle loi sur la presse pour une nouvelle dynamique»

éduquer la population lors des prochaines échéances électorales. «*La liberté de la presse est vitale pour la consolidation de notre démocratie*», a indiqué Félix

Tshisekedi. Tenant compte des exigences de cette période, il a encouragé les médias à faire preuve de professionnalisme en utilisant leurs plateformes pour

favoriser un débat politique constructif, ayant pour base les programmes et propositions des candidats. Le chef de l'État a, en outre, appelé à la responsabilité des professionnels des médias pour encadrer les échanges et prévenir les dérapages. Plusieurs autres orateurs ont pris la parole lors de cette cérémonie pour saluer l'avènement d'une loi cadre sur les médias profession-

nels, insister sur la nécessité de consolider les acquis de la liberté de la presse et rappeler les devoirs citoyens des journalistes ainsi que la nécessaire salubrité médiatique du secteur afin d'éviter les excès et les dérives néfastes.

Le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a salué les différentes réformes mises en place pour assainir le secteur des médias en République démocratique du Congo. Il a ajouté qu'avec l'avènement de la nouvelle loi sur la liberté de la presse, le chef de l'État a posé une fondation solide sur laquelle se construit désormais le nouvel écosystème médiatique du pays. À noter que la célébration de cette journée du 3 mai 2023 a été organisée par le ministère de la Communication et Médias, en collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication ainsi que les différentes organisations professionnelles des médias opérant sur le territoire national.

Alain Diasso

EXPLOITATION MINIÈRE

Un protocole d'accord pour la construction des infrastructures sociales

Le Code minier de la République démocratique du Congo prévoit la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires des entreprises minières au bénéfice des projets de développement des communautés locales impactées par l'exploitation minière. A la suite de cette disposition, la société Kibali Gold mines a respecté ses obligations sociétales vis-à-vis des communautés locales.

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a supervisé, le 28 avril dernier, la signature d'un protocole d'accord en vue de l'exécution des travaux par le Service national. Le gouverneur du Haut-Uélé, Christophe Baseane Nangaa a apposé sa signature sur ce document qui concerne la construction des hôpitaux, des écoles et autres projets de développement communautaire dans deux territoires de sa province, notamment les territoires de Watsha et de Faradje. Profitant de cette occasion, le gouverneur du Haut-Uélé a appelé la population à accompagner ces projets. «*Nous devons accélérer les travaux dans les territoires de Watsha et de Faradje qui sont impactés par le pro-*



La ministre des Mines assistant à la signature du contrat

jet d'extraction d'or par l'entreprise Kibali», a déclaré Christophe Baseane Nangaa, indiquant qu'«*il s'agira de la construction des hôpitaux, des écoles. Le Service national envisage de poursuivre dans le domaine de l'agriculture. Nous invitons la population à accompagner les projets qui ont été sélectionnés*». Il a révélé que 80 % de la main d'œuvre pour l'exécution des travaux seront puisés dans la population.

Notons que la signature officielle du protocole d'accord de la dotation de 0,3% entre Kibali et le Service national s'est déroulée en présence de la ministre des Affaires sociales et Actions humanitaires, Modeste Mutinga.

Blandine Lusimana

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

L'avenue Elengesa désormais éclairée

L'artère a été nouvellement construite sur fonds propres du gouvernement provincial de Kinshasa.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Genty Ngobila Mbaka, a lancé, le 3 mai dans la soirée, l'éclairage public sur l'avenue Elengesa. Cette action est la concrétisation de la promesse faite à la population bénéficiaire de cet ouvrage. Sous les cris et chansons de joie des riverains qui se sont spontanément mobilisés, Genty Ngobila a marché sur une distance de près de quatre kilomètres pour s'imprégner de l'effectivité de cet éclairage public, en communion avec la population.



La population en liesse pour les lampadaires éclairant l'avenue Elengesa

« En tant que gouverneur de la ville de Kinshasa, il était important pour moi de redorer l'image de cette partie de la capitale. Aujourd'hui, la commune de Makala totalement désenclavée possède désormais des infrastructures comme dans d'autres communes. L'éclairage public chasse l'insécurité sur la route. C'est une grande satisfaction pour moi car notre action rencontre la vision du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, qui privilégie le bien-être social du peuple »

Devant la presse, le premier citoyen de la capitale congolaise s'est dit satisfait de voir cette route complètement

construite, sur fonds propres du gouvernement provincial de Kinshasa, puis éclairée. « En tant que gouverneur de la ville de Kinshasa, il

était important pour moi de redorer l'image de cette partie de la capitale. Aujourd'hui, la commune de Makala totalement dé-

senclavée possède désormais des infrastructures comme dans d'autres communes. L'éclairage public chasse l'insécurité sur la

route. C'est une grande satisfaction pour moi car notre action rencontre la vision du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, qui privilégie le bien-être social du peuple », a souligné Genty Ngobila. Il a invité la population kinoise à soutenir la vision du président de la République qui favorise l'épanouissement du pays. « Il a fallu beaucoup de volonté et de courage pour construire la route Elengesa. Notre détermination a payé aujourd'hui, en dépit de nombreuses difficultés surtout financières », a noté le gouverneur Ngobila Mbaka. À l'en croire, toutes les routes en construction dans la ville bénéficieront de l'éclairage public, dans le cadre du programme de réhabilitation de l'éclairage public dans la capitale, initié par l'exécutif provincial.

Lucien Dianzenza

KASAÏ ORIENTAL

Les professionnels des médias de Tshilenge outillés sur les règles du métier

Les journalistes ont participé à une journée déontologique organisée en marge de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

En marge de la journée mondiale de la liberté de la presse, les professionnels des médias de Tshilenge, dans le Kasai oriental, ont assisté, le 3 mai, à une rencontre déontologique organisée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), en partenariat avec le Bureau d'analyses et stratégies équilibrées (Base).

Dans son discours d'ouverture solennelle de l'atelier, le représentant de l'administrateur du territoire de Tshilenge, M. Faustin Ngandu Alala, a rappelé le thème de la journée mondiale de la liberté de la presse : « Façonner un avenir des droits : la liberté d'expression ; clé de voûte des droits humains ». Il a félicité l'Olpa et son partenaire Base pour l'initiative louable visant à amener les professionnels des médias de cette contrée à revisiter, pour la toute première fois, les règles qui régissent leur métier, tout en

rappelant leur responsabilité durant la période électorale qui pointe à l'horizon.

Dans son intervention sur le respect de l'éthique et de la déontologie journalistique durant le processus électoral, M. Louis Kabongo Mubalengeja, président provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Kasai oriental), est revenu sur l'arsenal juridique qui régit le travail journalistique au Congo. Il a invité les professionnels de médias de Tshilenge au respect du Code d'éthique et de déontologie, principalement le principe de solidarité, et s'abstenir de tout fanatisme vis-à-vis des promoteurs de leurs organes de presse respectifs. Le représentant de l'Olpa, Kabongo Mbuyi, est aussi revenu sur les réformes et innovations dans le secteur médiatique congolais. Il s'est appesanti sur l'ordonnance loi du 13 mars 2023 qui fixe les moda-



La salle, lors de cette activité

lités de l'exercice de la liberté de presse, d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo. Il a expliqué que cette nouvelle loi de 141 articles répond à

plusieurs préoccupations des acteurs du paysage médiatique et devra être intériorisé par tout professionnel de médias car nul n'est censé ignorer la loi. Il s'en est suivi un débat houleux entre participants et représentant de l'UNPC/Kasai oriental.

Des exemplaires du Code d'éthique et de déontologie ont été distribués aux journalistes participants en dur tout comme en version électronique ainsi que les différentes lois sur le secteur de la presse congolaise.

L.D.

SOUDAN

Des garanties de sécurité exigées pour acheminer l'aide

Les Nations unies ont demandé, le 3 mai, des garanties de sécurité « au plus haut niveau » pour assurer l'acheminement de l'aide au Soudan, après le pillage de six camions transportant de l'aide alimentaire.

« Ces engagements sont une condition préalable à une action humanitaire à grande échelle », a déclaré le responsable de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths, qui s'exprimait depuis Port-Soudan, lors d'une visioconférence avec des journalistes à Genève.

« Nous avons besoin d'avoir un engagement au plus haut et très publiquement, et nous devons concrétiser ces engagements par des accords locaux », a-t-il dit, avant d'indiquer que six camions transportant de l'aide alimentaire pour le Programme alimentaire mondial de l'ONU ont été pillés alors qu'ils étaient « en route » vers le Darfour, dans l'Ouest du Soudan. « L'environnement est donc instable. Nous avons donc besoin de ces engagements, c'est l'une des obligations qui m'incombent, je pense, dans le cadre de cette visite dans la région », a-t-il assuré.

Le haut responsable onusien se trouvait, le 3 mai, à Port-Soudan, ville côtière soudanaise où l'ONU s'est repliée en raison de la guerre, pour rencontrer notamment des responsables des principales agences humanitaires. « Les discussions que j'ai eues ici et celles que j'ai eues

en chemin, à Nairobi, m'ont clairement montré que le désir et la volonté des agences humanitaires d'agir sont plus forts que jamais », a-t-il indiqué.

« Le deuxième aspect sur lequel j'ai déjà commencé à travailler ici aujourd'hui est de m'assurer que nous avons des engagements publics, clairement donnés par les militaires, afin de protéger les systèmes humanitaires pour qu'ils puissent opérer », a-t-il expliqué.

Signalons que les premières cargaisons d'aide humanitaire arrivent au compte-goutte dans le pays, où un habitant sur trois dépendait de l'aide humanitaire avant la guerre.

« Encourager les gens à ne pas partir »

Des centaines de milliers de personnes ont déjà fui le Soudan pour trouver refuge dans les pays voisins, en majorité en Egypte, au Tchad et au Soudan du Sud. Selon Martin Griffiths, cet exode devrait se poursuivre. Mais, a-t-il relevé : « Nous devons fournir de l'aide à l'intérieur du Soudan pour encourager les gens à ne pas partir ; à ne pas avoir besoin de partir ».

« Nous disposons d'un plan pour savoir où nous pourrions nous dé-

ployer, nous disposons d'un plan pour l'acheminement des fournitures », a-t-il assuré.

Les humanitaires? a-t-il dit, ont besoin « d'un accès et d'un pont aérien » et « nous avons besoin que les fournitures ne soient pas pillées », a-t-il indiqué, avant d'expliquer que l'ONU avait demandé aux parties en conflit « d'accepter des discussions sur l'ensemble des questions humanitaires ». « Le pillage des stocks humanitaires à travers le pays est un phénomène très triste », a-t-il ajouté.

Martin Griffiths a, par ailleurs, plaidé en faveur d'une levée des « obstacles bureaucratiques à l'acheminement de l'aide au Soudan ». « Il n'est pas facile d'obtenir des visas ou des certificats de circulation. J'ai moi-même eu quelques difficultés à obtenir des visas, mais d'autres personnes, en particulier des ONG internationales, m'ont dit aujourd'hui qu'elles avaient vraiment besoin d'aide dans ce domaine », a-t-il détaillé.

Il a également appelé la communauté internationale à se mobiliser pour financer l'appel de 1,7 milliard de dollars pour le Soudan, lancé avant le conflit, et qui est financé à hauteur de 200 millions de dollars.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

La Tunisie réaffirme sa position de trouver une solution à la crise

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a reçu, le 3 mai, la ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla Mangoush.

Lors de leur entretien, le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, a réaffirmé la position ferme de son pays qui appelle à résoudre la crise en Libye en adoptant une approche se fondant sur son unité et rejette toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures, a indiqué

le service de communication de la présidence tunisienne.

Selon la même source, le chef de l'Etat tunisien a souligné l'importance de continuer à renforcer la concertation et la coordination entre son pays et la Libye dans tous les domaines, notamment dans l'économie, les investissements, les énergies et la sécurité. Par ailleurs, Kaïs Saïed a appelé à intensifier les efforts pour « réaliser les aspirations des deux peuples frères »

à une plus grande intégration en surmontant toutes les difficultés qui l'en empêchent et « certains problèmes fabriqués de toutes pièces visant à perturber les relations fraternelles et la coopération entre la Tunisie et la Libye ».

Les deux parties ont eu également des échanges sur plusieurs dossiers bilatéraux ainsi que des enjeux régionaux et internationaux d'intérêt commun.

Y.R.Nz.

AFRIQUE

La jeunesse veut lutter contre la violence

Au Conseil de sécurité des Nations unies, l'ambassadrice de la jeunesse africaine pour la paix en Afrique australe, Cynthia Chigwenya, a appelé, le 3 mai, la communauté internationale à « réinventer les mécanismes pouvant permettre d'atténuer la violence ».

Alors que la stabilité est loin d'être gagnée en Afrique, Cynthia Chigwenya sollicite, dans sa quête, l'implication de la jeunesse.

« Les efforts visant à atténuer les conflits violents nécessitent des politiques agiles capables d'absorber et d'intégrer les initiatives existantes ; de tirer parti du potentiel de pacification des jeunes ; de promouvoir la durabilité grâce à un soutien

financier et technique, et d'encourager les jeunes à participer aux processus de développement », a déclaré Cynthia Chigwenya.

Face à la situation des jeunes qui ne croient plus du reste aux institutions internationales, l'ambassadrice de la jeunesse africaine pour la paix en Afrique australe a indiqué que « la confiance dans les institutions, en parti-

culier celle des électeurs que je représente, à savoir les jeunes, s'amenuise ».

Beaucoup d'entre nous, a-t-elle expliqué, « ne croient plus aux institutions et c'est à nous, ceux qui sont dans ces espaces, qu'il incombe de réinventer l'espace pour qu'il ne devienne pas seulement invitant pour les jeunes, mais qu'il devienne attirant, de sorte qu'ils soient davantage encouragés à participer ».

En outre, elle a appelé le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités.

Y.R.Nz.

L'armée accepte l'initiative de l'Igad

L'armée soudanaise a déclaré, le 3 mai, qu'elle acceptait l'initiative proposée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), qui comprend notamment une prolongation d'une semaine de la trêve actuelle et la nomination d'un représentant de chaque partie pour discuter d'une nouvelle trêve.

« Dans le cadre de l'initiative qu'elle a mise au point pour faire face à la crise actuelle dans le pays, l'Igad a émis une nouvelle proposition comprenant la prolongation d'une semaine de la trêve actuelle et la nomination d'un représentant de chaque partie pour discuter de la trêve », a indiqué un communiqué.

Le texte a ajouté que « Compte tenu des préoccupations humanitaires de nos citoyens et de l'initiative américano-saoudienne en cours, les Forces armées soudanaises ont accepté cette proposition, qui a pour base un principe de solutions africaines aux problèmes du continent ».

Les Forces armées soudanaises ont souligné qu'elles espéraient que l'autre partie respecterait elle aussi les exigences de la trêve proposée. De leur côté, les Forces de soutien rapide n'ont pas encore commenté l'initiative de l'Igad.

L'ONU demande aux belligérants de rechercher la paix et la réconciliation

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé, le 3 mai, les parties en conflit au Soudan à poursuivre la voie de la paix et de la réconciliation, afin d'éviter une crise humanitaire qui pourrait submerger toute la région étendue de la Corne de l'Afrique.

Le patron de l'ONU s'exprimait lors d'une conférence de presse à Nairobi, capitale du Kenya. Il a déclaré que le conflit qui a éclaté au Soudan à la mi-avril reste « une grave préoccupation », ajoutant qu'il était urgent de voir les combattants déposer les armes. « Les combats doivent cesser maintenant avant que davantage de personnes ne meurent et que ce conflit n'explose en une guerre totale qui pourrait affecter la région pour les années à venir. Toutes les parties doivent placer en premier les intérêts du peuple soudanais, ce qui signifie la paix, la prospérité et le retour à un gouvernement civil », a indiqué Antonio Guterres.

Au cours de cette visite officielle au Kenya, le secrétaire général de l'ONU doit discuter avec les responsables du pays de la situation au Soudan, et présider la première session de cette année du Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations unies pour la coordination.

Reconnaissant que la crise au Soudan prélevait un tribut dans la population civile dans un contexte de manque d'accès à la nourriture, à l'eau potable et à des médicaments essentiels, Antonio Guterres a appelé les combattants loyaux à Abdel Fattah al-Burhan, le chef des Forces armées soudanaises, et Mohamed Hamdan Dagolo, chef du mouvement paramilitaire des Forces de soutien rapide, à « respecter le nouveau cessez-le-feu de sept jours et à commencer des pourparlers de paix ».

Rappelons que les combats entre les deux parties rivales du Soudan ont éclaté, le 15 avril, à Khartoum, capitale du pays, et ont jusqu'à présent coûté la vie à plus de cinq cents personnes et fait plus de quatre mille blessés, selon le ministère soudanais de la Santé.

Antonio Guterres a mis en garde qu'une escalade de la crise au Soudan pourrait provoquer un déplacement de 800 000 civils dans un proche avenir, ajoutant que l'ONU s'est ralliée aux efforts de médiation régionaux visant à mettre fin aux affrontements dans le pays.

Y.R.Nz.



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA »

BP: 545; Tél: (242) 01 223 00 39
Site Web: www.affaires-sociales.gouv.cg
E-mail: contact@affaires-sociales.gouv.cg
Brazzaville. REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Termes de référence Pour le recrutement de deux chargés de mission insertion socioprofessionnelle Contexte général et description succincte du projet

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit « projet TELEMA », mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Etant un projet internalisé, il se donne pour finalité de créer des mécanismes structurels, organisationnels et des capacités permettant au MASSAH de mettre en œuvre le Plan National d'Action Sociale (PNAS) dans son ensemble et en particulier sa politique d'insertion économique et productive des populations vulnérables.

De façon spécifique, il s'agit de (i) renforcer durablement les capacités du MASSAH, plus particulièrement de la Direction Générale des Affaires Sociales, au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du projet et de l'ensemble des interventions sociales, (ii) expérimenter graduellement des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto emploi à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Pool et (iii) permettre la mise en place et l'ancrage du système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASSAH.

Ce projet cible les jeunes (16-29 ans) et les adultes vulnérables (30 à 59 ans); diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou pas, employables et/ou en capacité de poursuivre une formation en vue de l'insertion professionnelle et sociale.

En effet, la mobilisation du MASSAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA procède au recrutement de deux chargés de mission d'insertion socioprofessionnelle. Un à Brazzaville avec compétences élargies aux CAS dédiées du Pool et un autre à Pointe-Noire.

1. Missions du chargé de mission d'insertion socioprofessionnelle (CMIS)

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du projet TELEMA, du Responsable de la composante 2 (inclusion productive) et la supervision des directeurs départementaux des Affaires Sociales de Brazzaville, Pool et Pointe-Noire, le chargé de mission insertion socioprofessionnelle a pour mission principale d'appuyer, au niveau départemental, l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction Départementale des Affaires Sociales en général et le Bureau de l'Insertion Socioéconomique dans l'exécution des tâches suivantes :

- superviser et accompagner la mise en œuvre du dispositif d'insertion socioprofessionnelle du projet TELEMA;
- appuyer l'exécution du projet par les travailleurs sociaux des CAS à travers les activités suivantes :
 - conduite des réunions d'information et la contractualisation avec les bénéficiaires;
 - réalisation des bilans de compétences;
 - élaboration des plans d'affaires;
 - exécution et suivi des projets.
- appuyer le bureau d'insertion socio-économique dans toutes tâches administratives en lien avec le projet Téléma.

Profil du chargé de mission insertion socio-professionnelle

- Être de nationalité congolaise;

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, sociologie, management de projets, travail social ou équivalent;
- Avoir des compétences en gestion de projets surtout les projets d'insertion socioprofessionnelle;
- Avoir des connaissances sur le secteur informel, la création d'entreprise, l'environnement des affaires au Congo;
- Avoir une capacité de travailler en équipe et sous pression;
- Avoir une capacité rédactionnelle et un esprit de synthèse;
- Avoir une très bonne connaissance du français;
- Avoir une très bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, logiciel de gestion des projets, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle minimum de 3 ans dans les projets d'insertion socioprofessionnelle;
- Avoir travaillé pour les ONGs d'insertion ou d'accompagnement des personnes vulnérables;
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement des porteurs des projets;
- Avoir une expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux microentreprises (individuelles ou groupement);
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

Durée

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'une évaluation satisfaisante.

Lieu du travail

- Un poste est basé à Brazzaville et qui couvre les départements de Brazzaville et du pool;
- Un poste est basé à Pointe-Noire.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront déposer un dossier de candidature en français sous pli fermé, comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet TELEMA;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies des attestations ou certificats de travail;
- trois (3) références professionnelles (nom, prénom, fonction actuelle, adresse, numéro de téléphone et e-mail).

Les dossiers de candidature doivent être déposés en trois (3) exemplaires au plus tard, le 30 mai 2023 à 13h00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention :

« Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission insertion socioprofessionnelle ». Siège du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice, des Droits Humains et la promotion des peuples autochtones à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 03 mai 2023

Le Directeur Général des Affaires Sociales,
Le Coordonnateur du projet
Christian Roch MABIALA

BANQUE MONDIALE

Le candidat américain Ajay Banga devient président

Sans grande surprise, étant le seul candidat en lice, Ajay Banga a été élu président de la Banque mondiale (BM), a annoncé dans un communiqué l'institution, à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration.

Candidat des Etats-Unis, dirigeant d'entreprises de 63 ans, l'Américano-Indien Ajay Banga a assuré, à plusieurs reprises, vouloir donner la priorité, durant son mandat, au financement de la lutte contre le réchauffement climatique et à la réforme de la BM. Il devrait prendre ses fonctions, pour un mandat de cinq ans, le 2 juin, a précisé la BM. Traditionnellement, la BM est la chasse gardée des Etats-Unis, dont un citoyen l'a toujours dirigée depuis sa création, dans la foulée des accords de Bretton Woods en 1944. Mais cette hégémonie était de plus en plus remise en cause, notamment par les grands pays émergents, Brésil, Chine, Inde et Russie en tête, qui souhaitent, depuis plusieurs années, voir leur place dans les institutions financières internationales se renforcer. Dans un contexte de montée des tensions géopolitiques, la décision américaine de proposer la candidature d' Ajay Banga, qui est né et a grandi en Inde, était tout sauf anodine, alors que les Etats-Unis tentent de se rapprocher de l'autre géant asiatique pour contrer l'influence chinoise dans la région.

Dès sa désignation, Ajay Ban-



Ajay Banga a été élu président de la Banque mondiale DR

ga s'est lancé dans une tournée mondiale, visant à promouvoir sa candidature et à obtenir le soutien d'un maximum de pays, en particulier émergents et en développement. Il a ainsi pu compter sur l'Inde, le Kenya ou encore l'Afrique du Sud, qui l'ont soutenu. Mais pas seulement, il a aussi pu compter sur le soutien d'un

certain nombre de pays francophones, notamment, comme le rappelait mi-avril l'administrateur de la BM représentant vingt-trois pays africains, Abdoul Salam Bello. « Je pense que la campagne se passe très bien », estimait fin mars un responsable du Trésor américain, ajoutant: « son expérience est vue comme un point essen-

tiel, tout comme sa connaissance du secteur privé et des partenariats entre privé et public, essentiels dans le cadre de la Banque mondiale ».

Passer de la théorie à la pratique

« Nous pensons que son expérience sera très importante afin d'aider la BM à renforcer la mobilisation du secteur privé. Lors de notre discussion, il a parlé de solutions pratiques très intéressantes pour renforcer cet engagement du privé », avait ajouté Abdoul Salam Bello. Dans un contexte où plus d'une soixantaine de pays pauvres et émergents est au bord ou frappé par une crise de la dette, les financements en provenance de la BM et du Fonds monétaire international (FMI) sont encore plus essentiels pour éviter un effondrement de leurs économies nationales. Le plus dur reste cependant désormais à faire pour Ajay Banga, qui devra répondre aux attentes sur deux dossiers brûlants et liés: la réforme des institutions financières internationales, à commencer par la BM, et une montée en puissance du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.

D'autant que les besoins sont énormes, comme l'a rappelé à plusieurs reprises le FMI, un minimum de 1 000 milliards de dollars par an sera nécessaire, sur les prochaines années, pour aider les pays émergents et en développement à y faire face. Lors des réunions de printemps, les principaux contributeurs à la BM se sont entendus pour augmenter ses capacités de financement de 50 milliards de dollars sur les dix prochaines années, un effort important mais notamment insuffisant comparé aux besoins. Afin d'y répondre, Ajay Banga n'a pas caché sa volonté d'embarquer le secteur privé. « Il n'y a pas assez d'argent, que ce soit dans les banques multilatérales de développement, dans les grands gouvernements du monde développé, dans la société civile, même avec les intentions les plus philanthropiques », insistait-il début mars. Parmi les solutions préconisées, Ajay Banga envisageait notamment de repenser l'approche de financement par projets précis, de manière à être plus incitatif à l'égard du secteur privé. Il aura désormais la possibilité de passer de la théorie à la pratique.

Noël Ndong

LEADERSHIP FÉMININ

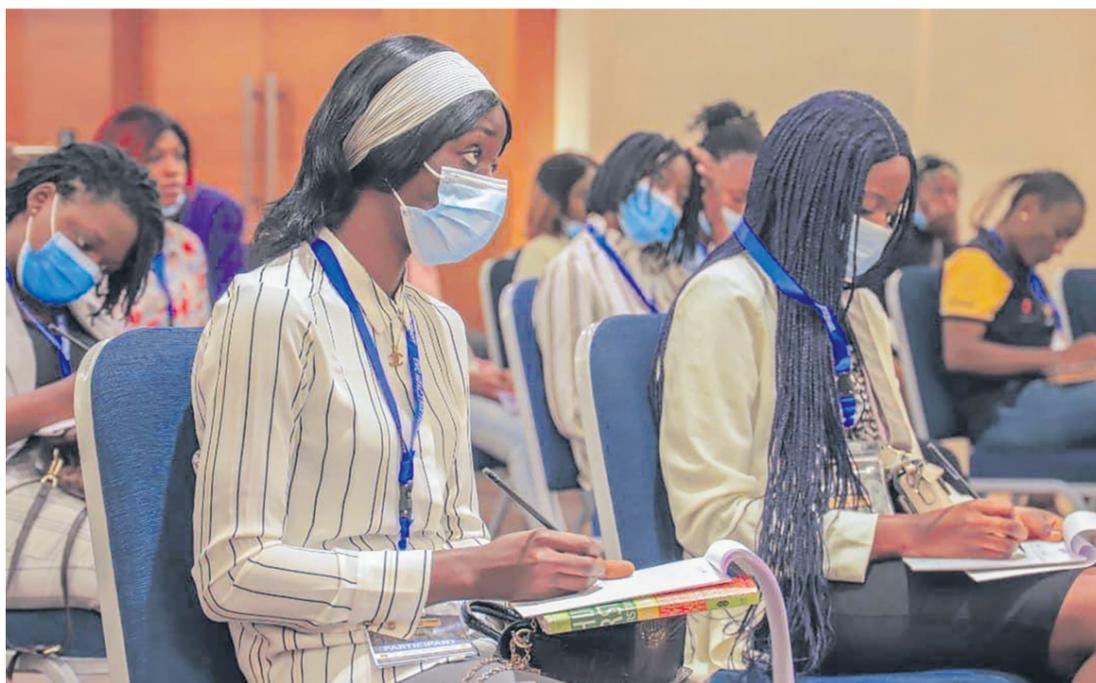
La 3^e édition du Mbongui de la femme africaine prévue en août

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Elite women's club (EWC), que préside Splendide Gavet Lendongo, a annoncé, le 3 mai à Brazzaville, l'organisation de la troisième édition du Mbongui de la femme africaine (MFA), du 4 au 5 août prochain.

Le MFA est une initiative de l'ONG EWC visant à permettre à la femme africaine de ne pas rester en marge des enjeux du développement et à faire face à la résilience. En effet, la résilience est un phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique de manière à ne pas ou plus vivre dans le malheur et à se reconstruire d'une façon socialement acceptable.

Trois mois avant la rencontre des femmes africaines, l'ONG EWC va organiser, à partir du 18 mai, des ateliers coaching thématique communication dont celui portant sur la prise de parole en public. « La troisième édition du MFA, qui n'est autre que les assises de la femme, se tiendra du 4 au 5 août 2023 à Brazzaville, sur le thème « Co-construire avec la femme pour une Afrique plus émergente », a indiqué Splendide Gavet Lendongo.

Selon l'agenda de cette édition, il est prévu la participation de plus d'une dizaine de délégations étrangères, des tables rondes et des ateliers de formation, des expositions, des masters class, de grands moments de networking avec des personnes et structures



Des femmes africaines lors de l'édition passée du MFAAdiac

de renommée nationale et internationale et le premier gala annuel des femmes d'élite.

Face aux médias, la responsable de l'ONG EWC a également présenté le rapport bilanciel de l'année 2022. « Depuis sa création, l'ONG-EWC œuvre en faveur de la femme congolaise avec une vision panafricaine. Nous organisons et participons aux activités, telles que l'organi-

sation de la deuxième édition du Mbongui de la femme africaine, le 5 août 2022, à Brazzaville, qui a donné lieu à une conférence inaugurale, à deux tables rondes et deux ateliers de formations réunissant plus de trois cents participants au total », a rappelé Splendide Gavet Lendongo.

Elle a ajouté que l'année dernière, l'ONG-EWC a participé, en août,

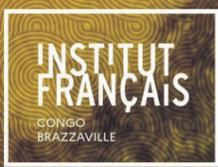
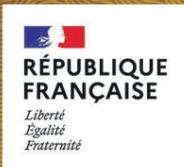
à un atelier d'orientation universitaire et professionnelle en faveur des jeunes chrétiens. En collaboration avec l'agence Odin-gui Event's et Consulting, EWC a organisé une soirée Networking en mars 2022 à Brazzaville, qui avait réuni plus d'une centaine d'entreprises publiques et privées, porteuses de projets des individus à la recherche d'opportunité d'affaires. Les membres

de cette ONG avaient également participé à l'atelier de renforcement des capacités des réseaux par les jeunes sur la jeunesse, la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, à Nairobi, au Kenya.

« Le monde évolue et nous suivons cette évolution pour mieux évaluer les besoins actuels afin d'être plus efficaces et concrets dans nos actions et sur le terrain. Nous avons pris l'initiative d'accorder une place importante dans la formation et le coaching pour préparer et outiller au mieux les femmes, jeunes, veuves et les orphelins, selon leurs domaines. Nous sommes dans une dynamique d'actions plus agressives visant à conduire la femme vers plus d'engagement, une meilleure auto-prise en charge par la réalisation des activités porteuses de revenus », a commenté la responsable de l'ONG-EWC.

Signalons qu'à l'international et sur le plan national, l'ONG-EWC est connectée à un large réseau d'associations et des ONG ayant des objectifs similaires à travers le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Fortuné Ibara



Liberté
Créativité
Diversité



06
MAI
2023
PARVIS
16H00

Festival **MBOTE** **BOB**

AVEC
MAD PLUMA | I JAH MAN | TYTY MEUFAPART
PAVY KOMBO | DOC J | BISIÉLO BIA VOUELA...

ENTRÉE LIBRE



COOPÉRATION

Les directeurs de musées africains et européens créent un réseau d'échange

Soixante directeurs de musées venant de trente-huit pays d'Afrique et d'Europe ont créé, le 28 avril à Dakar, au Sénégal, un réseau d'échange et de collaboration, pour développer des liens durables et des expositions itinérantes conjointes, ont-ils indiqué dans une déclaration.

La rencontre inédite par sa forme et son ampleur s'est déroulée alors que plusieurs pays européens ont entamé un processus de restitution du patrimoine pillé à l'Afrique durant la période coloniale. «Le patrimoine, il faut faire en sorte qu'il ne soit pas un espace conflictuel mais un espace de dialogue», a déclaré le directeur du musée des civilisations noires au Sénégal, Hamady Bocoum. «Il ne faut pas seulement voir en terme d'éléments de restitution. On (les pays africains) ne doit pas rester dans la perspective de subordination, penser que notre patrimoine se trouve dans les musées européens. L'Afrique continue à produire. On doit continuer à faire des collections d'art africain, d'art contemporain pour que demain, on ne nous dise pas

qu'on nous a volés à nouveau», a-t-il ajouté.

«Nous ne voulons pas centraliser la colonisation dans le narratif de l'histoire africaine», a aussi affirmé Hamady Bocoum, évoquant «une parenthèse» au regard de l'histoire millénaire du continent. Dans leur déclaration com-

mune, les directeurs de musée s'engagent «à mutualiser leurs efforts pour documenter, préserver et réinterpréter les collections en Afrique et en Europe et à les mettre à disposition du public par la numérisation, la recherche, la pédagogie et les expositions». Ils ont poursuivi: «Nous considérons

que le développement d'expositions itinérantes conjointes, avec de multiples partenaires, circulant en Afrique et en Europe, est un instrument de transformation des récits qui construisent notre vision du monde». Les directeurs de musées ont présenté leur programme à des partenaires poli-

tiques et des bailleurs de fonds pouvant contribuer à sa pérennisation, insistant sur le fait que cette rencontre n'était qu'une étape. «On a le souhait de les accompagner, de les financer parce que je pense que c'est un sujet de développement, de protéger le patrimoine, de le mettre à disposition, de s'en servir pour l'éducation», a déclaré le directeur général de l'Agence française de développement, Rémy Rioux. «La politique culturelle de l'Allemagne ambitionne un nouveau partenariat avec les pays africains dans un contexte de vérité et de confiance. Ainsi, la restitution n'est pas et ne sera pas une fin mais le début d'une nouvelle réflexion», a souligné, de son côté, le secrétaire général du ministère de la Culture allemand, Andreas Goergen.

Noël Ndong

«Ne faut pas seulement voir en terme d'éléments de restitution. On (les pays africains) ne doit pas rester dans la perspective de subordination, penser que notre patrimoine se trouve dans les musées européens. L'Afrique continue à produire. On doit continuer à faire des collections d'art africain, d'art contemporain pour que demain, on ne nous dise pas qu'on nous a volés à nouveau»

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (Mpiita) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzoville

6E SOMMET TRANSFORM AFRICA

Le Congo a présenté ses avancées dans le domaine du numérique

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a présenté les avancées enregistrées par le Congo dans le secteur du numérique au sixième sommet Transform Africa, organisé du 26 au 28 avril dernier par Smart Africa, à Victoria Falls, au Zimbabwe.

Placées sur le thème « *Connecter, innover et transformer* », les assises de trois jours visaient à relever les défis de la numérisation du continent africain. Les chefs d'Etat et les acteurs clés du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont, entre autres, discuté des questions liées à la réglementation des politiques, du financement des infrastructures numériques, du renforcement des capacités et du développement des compétences, ainsi que du commerce continental numérique.

« *A l'issue des différentes discussions que nous avons eues à Kigali, une loi fixant les conditions, les procédures, les délais d'octroi et de retrait du label start-up du numérique et de l'innovation technologique ainsi que les avantages dévolus aux entreprises bénéficiaires dudit label a été adoptée par le Parlement. Aujourd'hui au Congo, le cadre juridique et l'écosystème existent. Le fait que nous avons signé notre adhésion Spart Alliance et que nous sommes signataires de la Zone de libre-échange continentale*



Le ministre Nick Fylla au milieu d'autres panelistes/DR

« L'accès aux marchés étrangers a été identifié comme un défi récurrent par les startups et quelques initiatives sont en cours pour y remédier, comme l'ACFTA avec son protocole de commerce numérique ».

africaine protège tous les investisseurs et innovateurs ainsi que tous les créateurs au niveau des startups », a déclaré le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a, quant à lui, souligné que la digitalisation du continent est une priorité. Notons qu'en marge du sommet, le ministre congolais du

Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a participé à un dialogue qui a pris la forme d'une séance publique. Les panelistes ont, en effet, lancé une discussion sur l'accès aux marchés qui devient de plus en plus un thème clé de l'innovation africaine à mesure que les startups se développent et cherchent à se développer sur d'autres marchés africains. « *L'accès aux marchés étrangers a été identifié comme un défi récurrent par les startups et quelques initiatives sont en cours pour y remédier, comme l'ACFTA avec son protocole de commerce numérique* ».

Ainsi, compte tenu de l'intérêt accru pour l'accès au marché au sein de la communauté des startups, notamment dans les secteurs Fintech et Healtech, et de la considération croissante des gouvernements pour des politiques plus percutantes et habilitantes, il est nécessaire d'examiner de plus près l'accès transfrontalier. Il a été de même souligné la nécessité d'examiner les considérations politiques correspondantes, ainsi que de tirer parti du TAS en tant que plate-forme pour discuter de

la manière dont ils pourraient être mis à profit pour les innovateurs.

S'agissant de l'accès au financement, de nombreux innovateurs en Afrique n'en ont pas. Les gouvernements devraient, ont recommandé les panelistes, mettre en place des politiques et des incitations favorables aux investisseurs et aux fonds de développement pour investir dans des startups et des projets innovants avec une approche panafricaine. « *Il faudrait également envisager de développer des approches locales du financement de l'innovation en Afrique. Quant à la protection et le soutien juridique, les gouvernements devraient créer des politiques et des programmes offrant une protection juridique et un soutien aux innovateurs en Afrique, y compris des politiques qui soutiennent les structures de capital et la protection de la propriété intellectuelle* », ont-ils souhaité.

Pour rappel, trente-sept pays ont rejoint l'Alliance avec pour objectif de créer un marché numérique en Afrique.

Parfait Wilfried Douniama

BOUENZA

L'intersyndicale appelle à la tenue des élections professionnelles

Profitant de la célébration de la journée du 1^{er} mai marquant la fête du travail, l'intersyndicale des travailleurs du département de la Bouenza a appelé à la tenue des élections professionnelles.

Des centaines des travailleurs venus des secteurs publics et privés évoluant dans la Bouenza ont défilé en grande pompe sur le boulevard Denis-Sassou-N'Guessou, à Madingou, en vue de célébrer la Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs, sous l'impulsion de Jules Monkala Tchoumou, préfet de ce département. Une occasion pour l'intersyndicale de fustiger les manquements aux droits des travailleurs qui détériorent le climat social.

L'intersyndicale a dénoncé des contrats à durée déterminée à répétition, des contrats de prestation de service, la négligence dans l'immatriculation des travailleurs à la Caisse nationale de sécurité sociale, l'abandon des travailleurs malades ou accidentés, les licenciements abusifs sans droits, les inégalités de traitement entre les travailleurs mis à la disposition et ceux des entreprises utilisatrices. Au regard de ce sombre tableau, elle a vivement souhaité la tenue des élections professionnelles dans les entreprises suspendues depuis 2016 par une note circulaire.

Jean Jacques Koubemba

VIH/ HÉPATITE B

Plus de 15 000 personnes dépistées

L'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF) a dépisté, le 1er mai, des personnes manifestant la volonté de connaître leur statut sérologique, au rond-point du quatrième arrondissement de Brazzaville, Moundali.



Les volontaires se faisant dépister/Adiac

Le dépistage a été volontaire et gratuit à l'occasion de la célébration de la fête des travailleurs. L'opération a concerné les infections du VIH et l'hépatite B, une maladie du foie causée par un virus qui se transmet essentiellement par les relations sexuelles ou par contact avec le sang infecté. La période d'incubation de l'hépatite B peut durer plusieurs semaines. Des signes sont notamment de type grippe pendant

quelques jours puis disparaissent. Le traitement de l'hépatite B n'est pas spécifique. « *Dans 20 à 40% des cas, des symptômes apparaissent ensuite la fatigue intense, une jaunisse, des urines foncées, des nausées, une perte d'appétit, des maux de ventre du côté droit* », ont expliqué les organisateurs.

Les volontaires au dépistage ont été sensibilisés par les jeunes de l'association aux alentours du site

où ils ont été dépistés après un counseling avec le personnel de santé. Ceux infectés bénéficieront d'une prise en charge gratuite, a indiqué le directeur exécutif par intérim de l'AcbeF, Georges Ibata.

« *Nous sommes une association qui œuvre pour la facilitation de la population en matière de santé sexuelle reproductive, notamment le VIH, les hépatites B* », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les Nations unies réitèrent leur soutien au Congo

Reçu en audience le 3 mai, à Brazzaville, par le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies, Chris Mburu, a réaffirmé son soutien à la mise en œuvre effective de la décentralisation en République du Congo.

Selon Chris Mburu, le système des Nations unies privilégie le développement qui tend jusqu'à la population à la base. « On ne peut pas parler du développement si on ne touche pas les aspirations, les besoins de la population à la base. Quand on parle de développement de façon globale, nous pensons, au niveau des Nations unies, des Objectifs de développement durable (ODD). Et quand nous parlons des ODD, nous pensons à la manière dont nous devons accompagner les gouvernements dans leurs plans d'action. Au Congo, nous avons un gouvernement qui s'est choisi des priorités figurant dans le Plan national de développement, qui voudrait que ce programme soit traduit localement », a expliqué Chris Mburu à la presse.

Il a aussi rappelé que le Congo et le système des Nations unies parlent le même langage lorsqu'il s'agit de la localisation des ODD. « Nous avons la même lecture du développement de la situation. Il faut atteindre les plus démunis, les plus pauvres à la base et c'est ce que monsieur le ministre délégué est en train de faire dans le développement local. La décentralisation est au cœur du développement, on ne peut pas parler de décentralisation sans parler du développement local. La politique de la décentralisation est très claire, donc nous devons maintenant développer des actions très claires pour accompagner le gouvernement »



Les deux parties pendant l'audience/Dieu-Vie Iwandza/Adiac

« Nous avons la même lecture du développement de la situation. Il faut atteindre les plus démunis, les plus pauvres à la base et c'est ce que monsieur le ministre délégué est en train de faire dans le développement local. La décentralisation est au cœur du développement, on ne peut pas parler de décentralisation sans parler du développement local. La politique de la décentralisation est très claire, donc nous devons maintenant développer des actions très claires pour accompagner le gouvernement »

« Nous avons la même lecture du développement local. La politique de la décentralisation est très claire, donc nous devons maintenant développer des actions très claires pour accompagner le gouvernement », a-t-il poursuivi, évoquant la nécessité d'associer également les partenaires au développement.

Le ministre Juste Désiré Mondelé, de son côté, a informé son interlocuteur de l'organisation, cette année, d'une table ronde et de la création d'une agence qui sera focalisée sur le développement local et à la décentralisation. Des initiatives que le système des Nations unies entend accompagner.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PRIVÉ

Le Fadpme subventionne cent quinze entreprises

Le chef de mission du Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (Fadpme), Abdel Kader Bawa, a affirmé, le 3 mai à Brazzaville, que cette structure a accompagné cent-quinze entreprises, chaînes de valeur et clusters, soit une masse monétaire injectée de deux milliards cent FCFA sur les cent-vingt-trois, retenues par le Comité de sélection des sous-projets du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec).

Le Fadpme est une composante du Padec qui permet d'améliorer l'environnement des affaires du secteur privé. « Nous avons sensibilisé sur le corridor Ponte Noire - Brazzaville - Ouesso avec des extensions dans les départements de la Likouala et de la Lékoumou et avons été réceptifs à toutes les entreprises qui ont accepté de se faire accompagner à travers le mécanisme Fadpme. Globalement, nous avons atteint neuf cents dossiers d'entreprises au 30 mars 2023 », a indiqué Abdel Kader Bawa.

L'éligibilité des dossiers d'entreprises était conditionnée par l'existence d'au moins deux ans de l'entreprise, la réalisation d'un chiffre d'affaires moyen oscillant entre sept millions

de contrepartie des petites et moyennes entreprises pour la mise en œuvre de leurs plans d'affaires essentiels à leur développement et compétitivité. Il consiste en la prise en charge, par le Fadpme, de 50 à 75% du coût d'un investissement et de 80 à 95% du coût des frais d'une prestation de service, les restants étant financés par l'entreprise bénéficiaire.

La mise en œuvre du plan d'affaires de l'entreprise devait avoir un potentiel d'impact pour elle et l'économie locale, et s'avérer difficilement finançable par les offres de fonds classiques, par exemple, les dépenses immatérielles de développement d'entreprise, telles que les formations en gestion ou métier et en soft skills, les manuels de procédure, l'instal-

lation de logiciel de comptabilité. « Nous avons accompagné les micros et les petites entreprises dans la prise de décisions d'investissement à travers les outils de diagnostic d'entreprise et de structuration de plan d'affaires. Nous les avons assistés à la rédaction des documents administratifs, par exemple. Le projet a pu promouvoir dix chaînes de valeur et grappes d'entreprise dont deux dans le tourisme, un des techniques de l'information et de la communication et un dans le transport fluvial. Il a injecté dans l'économie 1 993 008 358 FCFA de financement direct aux entreprises et, par effet de levier, a atteint les 2 962 726 163 FCFA grâce aux crédits bancaires com-

plémentaires mobilisés par les MPME elles-mêmes pour environ 969 717 805 FCFA, une masse monétaire qui participent certainement à la dynamisation de l'économie post covid-19. Il était primordial de faire comprendre à l'entreprise l'importance de l'appui technique, de l'analyse des coûts et les décisions d'investissement. Par ailleurs, le Fadpme regorge d'un vivier de cinq cents demandes d'entreprises à structurer en sous-projets qui ne pourrait pas être traité étant donné la clôture du projet. Ce vivier devrait être exploité par l'Adpme ou par un nouveau projet similaire au Padec », a conclu le chef de mission du Fadpme.

Fortuné Ibara

ACCÈS AU LOGEMENT

De meilleures performances attendues de la Soprim

La Société de promotion immobilière (Soprim) traverse une période difficile marquée par la baisse de ses activités. Pour tenter de relancer l'entreprise publique, le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Rodrigue Josué Nguonimba, s'est entretenu, le 4 mai, à Brazzaville, avec son équipe dirigeante.

Créée depuis 2012 sur les cendres de l'ex-Société de promotion et de gestion immobilière, la Soprim est un établissement public à caractère industriel et commercial, avec un capital initial de 2 milliards. En lançant cette entreprise, l'État a voulu améliorer l'accès aux logements sociaux pour la population, à travers la vente ou la location. Un programme de l'épargne-logement a même été mis en place pour faciliter l'accès à la propriété immobilière.

Malgré les moyens mobilisés par l'État propriétaire, la Soprim peine à répondre à la demande immobilière sans cesse croissante dans le pays; le déficit en la matière étant estimé à plus de quinze mille logements par année. La séance de travail a permis au ministre de tutelle de rappeler à l'ordre les dirigeants sociaux de Soprim et de fixer un nouveau cap.

« Les ressources d'exploita-



tion de la Soprim ne créent plus la richesse depuis une décennie. Ses recettes d'exploitation ne couvrent plus les charges de fonctionnement. Impossible donc de dégager un cashflow nécessaire pour le financement

de la réhabilitation et de l'investissement. Quant à la dette sociale et fiscale, elle est de nature à inquiéter tout chef d'entreprise averti... Dans tous les cas, je vous invite à faire preuve de responsabilité, d'abnégation,

de grandeur d'esprit », a insisté Rodrigue Josué Nguonimba.

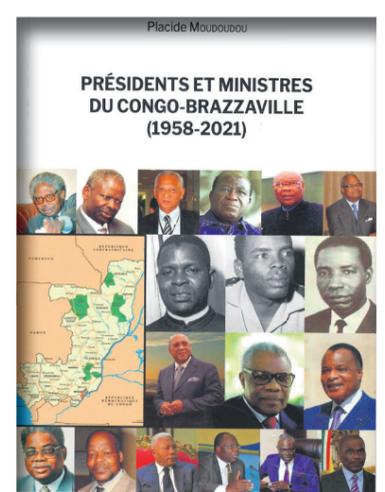
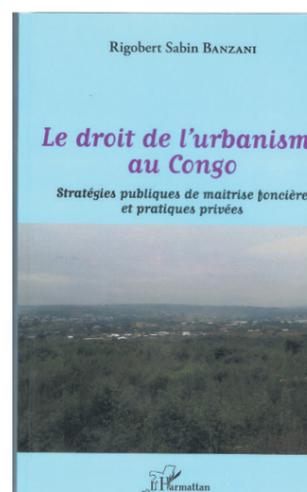
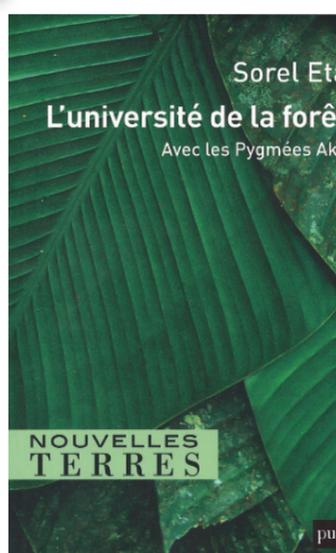
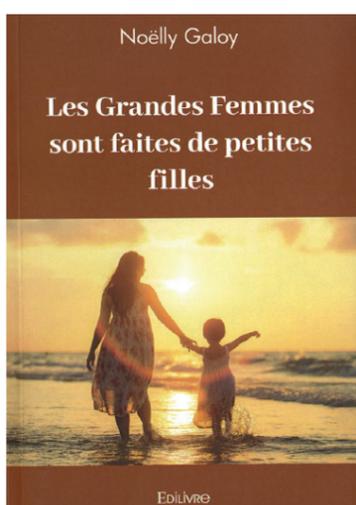
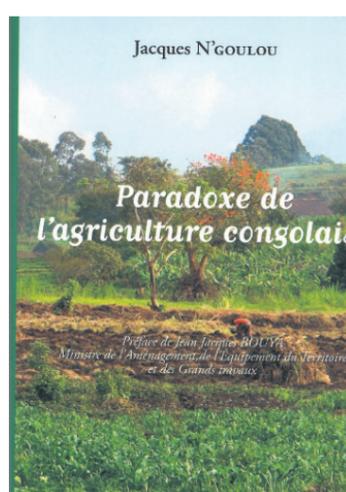
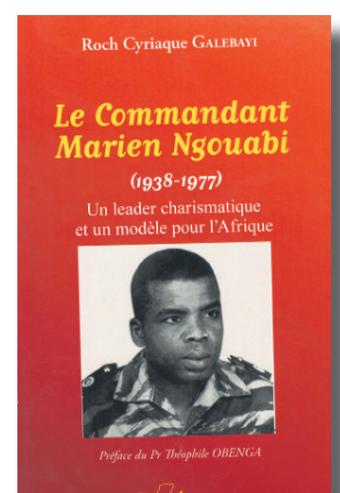
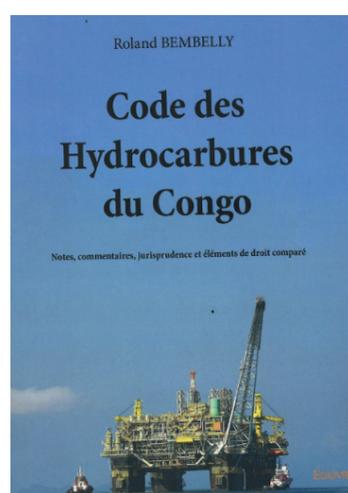
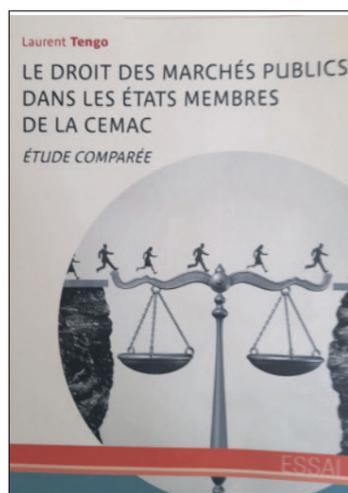
La tutelle entend motiver les dirigeants de l'opérateur public immobilier, afin d'améliorer les rendements du secteur dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, dont la promotion immobilière l'un des axes prioritaires. L'entreprise dispose du personnel qualifié pour relancer le secteur et mettre en œuvre la feuille de route du gouvernement, a assuré Polycarpe Bamba, le directeur général de la Soprim.

« Les actions que nous comptons mener au cours de cette période du PND 2022-2026 concernent la construction de nouveaux logements sociaux à travers le pays, notamment de type socio-économique et économique. Un mécanisme de promotion immobilière tenant compte du pouvoir d'achat de la population et recourir au crédit bancaire pour les ménages défavorisés. La Soprim s'organise pour améliorer l'accessibilité au logement décent », a assuré Polycarpe Bamba.

Fiacre Kombo



EN VENTE



MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Le personnel formé à la gestion de la chaîne pétrolière

Des cadres et agents du ministère des Hydrocarbures renforcent leurs capacités, depuis le 3 mai, à Brazzaville, sur la maîtrise des principaux enjeux économiques et contractuels de la chaîne pétrolière. Durant dix jours, les participants vont aussi échanger sur l'industrie pétrolière et gazière dans son environnement énergétique géopolitique.

La formation du personnel du département des Hydrocarbures est en lien avec le programme pluriannuel initié en 2021 par le ministre Bruno Jean Richard Itoua, a indiqué son directeur de cabinet, le professeur Macaire Batchi. Cette initiative vise, a-t-il ajouté, à renforcer les capacités opérationnelles du personnel en vue de combler les déficits de connaissances dans le secteur pétrolier.

Les bénéficiaires et les formateurs de l'Institut management de Brazzaville vont également essayer de décrire les activités pétrolières et les caractéristiques des marchés. Ils tenteront de cerner les différentes parties de la chaîne pétrolière et gazière, d'analyser les fondamentaux économiques de la chaîne pétrolière, y compris d'appréhender les outils de gestion et d'évaluation économique des projets pétroliers et gaziers nationaux.

Cette session de renforcement des capacités comprend, en ef-



Les participants à l'ouverture de la session de formation Adiac

fet, trois axes majeurs, à savoir la formation initiale pour offrir à certains agents les rudiments

des activités pétrolières, notamment l'initiation à la chaîne pétrolière et gazière; la formation

thématique pour les agents qui disposent d'un certain niveau d'expertise dans le domaine pé-

« Il s'agit notamment pour le personnel nouvellement arrivé au ministère des Hydrocarbures d'être initié et de maîtriser l'essentiel des activités de toute la chaîne pétrolière et gazière. Dans le contexte actuel, il nous revient de former certains cadres pour le suivi de cette activité. Pour ce faire, il s'agit notamment de mieux maîtriser les subtilités du circuit de commercialisation et de trading du gaz naturel liquéfié sur le marché international et sur le plan local »

trolier ; et la formation sur les enjeux stratégiques du secteur, réservée aux managers et top managers.

« Il s'agit notamment pour le personnel nouvellement arrivé au ministère des Hydrocarbures d'être initié et de maîtriser l'essentiel des activités de toute la chaîne pétrolière et gazière. Dans le contexte actuel, il nous revient de former certains cadres pour le suivi de cette activité. Pour ce faire, il s'agit notamment de mieux maîtriser les subtilités du circuit de commercialisation et de trading du gaz naturel liquéfié sur le marché international et sur le plan local », a précisé le professeur Macaire Batchi.

Il a, enfin, réitéré l'engagement de la tutelle de poursuivre le programme de renforcement des capacités et la volonté d'assurer la formation continue du personnel étatique dans ce secteur clé de l'économie congolaise.

Fiacre Kombo

39^E DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

Les représentants congolais déjà en Egypte

Le club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et l'Association sportive Otohô qui participeront, du 9 au 18 mai, à la 39^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe ont terminé leur période de mise au vert et rejoint le Caire, en Egypte, où se déroulera la compétition.

Selon certaines sources proches des deux représentants du Congo dans la compétition qui met aux prises les meilleurs clubs du handball africain dans la catégorie des séniors dames, les équipes sont prêtes à faire une bonne compétition et atteindre leurs objectifs respectifs.

Les deux équipes font désormais la loi sur le handball congolais dans la catégorie des séniors dames et sont appelées à défendre le pays en remportant quelques médailles mises en jeu.

Grande habituée des compétitions africaines, la DGSP participera au 39^e championnat d'Afrique des clubs avec une nette connaissance des équipes adverses. Depuis trois ans, elle joue régulièrement les compétitions Cahb et ses performances sont crescendo. Elle joue souvent contre les mêmes clubs et s'adapte aux exigences actuelles. Pour la



La DGSP

prochaine édition, elle affrontera, dans le groupe A, Petro Atletico d'Angola, FC Moknine de la Tunisie, Sporting Club d'Egypte, Fanz du Cameroun et CS Nouasser du Maroc.

Pour sa part, As Otohô s'engage, certes, dans cette compétition avec l'étiquette de novice mais sa détermination pourra la pousser à créer la surprise et faire tomber les grands. Forte d'un recrutement réussi, selon ses

dirigeants, l'équipe d'Otohô est composée de meilleures joueuses du Congo et complétée par quelques athlètes venus d'Angola. Pour sa première participation, elle affrontera les équipes comme Primeiro d'Agosto d'Angola, FAP du Cameroun, Habitat HBC de la Côte d'Ivoire puis Al Ahly d'Egypte.

La 39^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe mettra aux prises, chez les dames et



As Otohô

chez les messieurs, les meilleurs clubs du continent issus de dix pays dont l'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Liberia et la Tunisie. La participation de la DGSP et d'AS Otohô à cette compétition leur offre ainsi un espace qui leur permettra de justifier leurs oppositions sur le plan national, tout en cherchant une suprématie

continentale en s'affrontant avec les autres titans.

Au cours des dernières saisons, ce sont ces deux clubs de la ligue de Brazzaville qui disputent régulièrement les finales des compétitions départementales et nationales. DGSP et Otohô font partie des clubs ayant fait un bon recrutement et possèdent des visions ciblées vers la performance et axées sur les résultats.

Rude Ngoma

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO ambitionne de desservir d'autres pays de la sous-région

Le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) veut franchir une nouvelle étape dans son développement. Il y a quelques jours? le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a souligné le fait qu'avec cette société, le Congo ambitionne de desservir les autres pays d'Afrique de l'Est et l'Ouest de la République démocratique du Congo, le Sud de la République centrafricaine et peut être l'Est du Cameroun.

Le CFCO joue un rôle indispensable pour les transports du quotidien, la cohésion territoriale et sociale mais également pour le développement économique du pays. Il est essentiel pour le désenclavement des territoires et les mobilités quotidiennes de nombre de Congolais. Malheureusement, cette société a vu son réseau ferré se contracter à cause des événements fâcheux qu'a connus le pays dans les années antérieures. De ce fait, certaines lignes jugées trop déficitaires ou encore endommagées ont été fermées, obligeant ainsi les agents à un chômage technique.

Aujourd'hui, la compagnie ferroviaire congolaise veut se lancer sur un pari ambitieux. Elle entend proposer une offre différente et complémentaire de celle qu'elle offre d'habitude, en utilisant mieux ses rails.



En effet, le CFCO veut accroître son réseau et entend s'inscrire dans une nouvelle dynamique, en créant un modèle logistique qui va lui permettre une meilleure pénétration dans la chaîne sous-régionale de transport de marchandises.

Il y a quelques jours à Pointe-

Noire, pendant la cérémonie de remise sur les rails du train La Gazelle, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a souligné le fait qu'avec le CFCO, le Congo ambitionne de desservir les autres pays. « Nous devons faire de telle sorte que se

Le train La Gazelle remis sur les rails/DR réalise la grande vocation de transport y compris la marchandise du port en eau profonde vers la ville de Brazzaville. Et demain, de façon à desservir également les autres pays du genre l'Est et l'Ouest de la République démocratique du Congo, le Sud de la Ré-

publique centrafricaine et peut être l'Est du Cameroun. Et si jamais le CFCO prend le relais de cette ambition de construire l'un des plus grands ports en Afrique centrale, nous aurons également fortifié un chemin de fer pour le transport de cette marchandise», a dit le ministre Honoré Sayi.

Pour de nombreuses personnes, ce projet, une fois réalisé, constituera une évolution inéluctable pour le CFCO, fort de son histoire issue du libéralisme de la révolution industrielle dans le pays et les territoires situés à l'intérieur de l'Afrique équatoriale française.

Notons qu'en affichant de telles ambitions, le Congo, à travers le CFCO, entend améliorer l'offre de services aux usagers pour maintenir mieux encore sa desserte.

Hugues Prosper Mabonzo

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale 5005, téléphone (242)05.553.15.07/06.675.15.15, Pointe-Noire.

« SOCIETE D'EXPLOITATION DES POTASSES DE KANGA » S.A.U.

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'administration

Au Capital social de Francs CFA : Dix Millions (10.000.000)

Siege social : Centre-ville, Avenue l'Emeraude Cession Ex-OCER, Arrondissement N°01 Patrice Lumumba

Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu à Pointe-Noire, le 13 Mars 2023, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, de résidence en la même ville, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en la matière de sociétés commerciales, une société anonyme unipersonnelle, d'une durée de quatre vingt dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 16 Mars 2023, sous le numéro 2175 Folio 053/36 et ayant pour principal objet social :

- Extraction de minerais de métaux précieux
- Activités de soutien aux autres industries extractives
- Activités des fonds de placement, holdings et similaires
- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, le 20 Mars 2023, sous le numéro RCCM :CG-PNR/01-2023-B15-00002, cette société a pour Directeur gérant Monsieur ENAMA MENGONG, de nationalité Camerounaise, né le 07 Juin 1973 à Yaoundé au Cameroun, République du Cameroun, titulaire d'un passeport délivré à Yaoundé le 09 Septembre 2020, sous le numéro 1178833 et demeurant quartier Centre-ville, sis Duplex C2, Concession Ex-Ocer Avenue de l'Emeraude Arrondissement N°01, Patrice Lumumba à Pointe-Noire, République du Congo.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

SOLUTION :

Le mot-mystère est : *cacophonie*

C	E	R	N	E		N	U	I	T
A	U		A	L	I	A	S		A
N	E	I	G	E		U	B	A	C
T		N	E	G	U	S		P	H
O	F	F		I	N	E	P	T	E
N	A	I	N	E		E	R	E	
	U	N	E		N		E	S	T
U	N	I	R		O	N	T		R
R	E		F	A	T		E	N	A
N		A	S	T	R	E		O	C
E	T	C		R	E	U	N	I	
	E	T	R	E		H	U	R	E
C	R	E	U	S	E		L	E	T

	R	B	T		O	J	P		
R	A	G	E	U	R		S	C	A
S	A	C	R	U	M		O	R	A
A	L	G	O	N	Q	U	I	N	S
E	T	E	U	T	O	N	F	M	
A	B	B	E	E	U	N	U	Q	U
O	U	R	L	E	E		E	U	R
A	L	T	A	I		L	E	S	I
	A		O	S	S		U		N
B	A	N	A	N	E		R	A	N
D	E	R		C	H	O	R	A	L
O	R	G	A	R	E		M	U	E
O	T	E		E	T	R	E	S	A
B	I	E	N	E	T	R	E		E
T	E	T	U		E	R	R	E	N

• SOLUTION DE LA GRILLE N°706 •

7	8	9	5	4	1	3	2	6
3	4	2	6	7	9	5	8	1
1	5	6	8	2	3	9	7	4
9	6	8	1	5	2	7	4	3
5	7	3	4	8	6	2	1	9
2	1	4	9	3	7	8	6	5
6	3	5	7	1	8	4	9	2
8	2	1	3	9	4	6	5	7
4	9	7	2	6	5	1	3	8

• SOLUTION DE LA GRILLE N°707 •

3	9	6	7	4	2	5	1	8
4	1	5	9	6	8	2	3	7
2	8	7	5	3	1	6	9	4
9	5	2	1	7	3	4	8	6
1	6	3	8	5	4	9	7	2
7	4	8	6	2	9	3	5	1
6	7	1	2	9	5	8	4	3
8	3	9	4	1	6	7	2	5
5	2	4	3	8	7	1	6	9

MOTS CASÉS 10X13 • N°151

- 2 LETTRES**
AB - CE - CM - DA - EU - OU - SE - US
- 3 LETTRES**
EST - GLU - JEU - RAT - REM - ROT - SUA - TOC - UBU - USE
- 4 LETTRES**
AMAS - ARIA - AUTO - EPEE - ETAL - MUER - OBUS - OREE - OSEE - ROLE - SEAU - TINT - TUER
- 5 LETTRES**
AMOUR - CONES - COULE - DEBAT - EPRIS - ETRES - LISSE - MASSE - MUCUS - SARDE - STAGE - TROUS
- 6 LETTRES**
APEURE - ASPECT - BENNES - ESTRAN - JEUNAI - NIMBES - ORTEIL - SONDER

NOBLE DAME EN EXCES	CHEVAUX DE BOIS ESTUAIRE BRETON	HABITATION FÊTE POPULAIRE	CASES ET BUILLES EMPEREUR ROMAIN	FORME D'AVOR DOMINÉE PAR L'EVEREST	PLANTE AROMATIQUE DÉCOUPA
POUR FAIRE BRILLER VILLE DE BELGIQUE				BRILLE À L'ECRAN TRÈS VISIBLE	
					CONIFERE RAYON DE LUMIERE
GARAN-TISSENT	FAUX JUMEAU	AFFLUENT DU RHIN			
				PAPIER EN CUISINE VOLUME DE BOIS	
MESSAGE DE DÉTRESSE DÉBUT DE ZIZANE		TUBE DE SALLE DE BAINS	CASTING BIEN ROULÉE		
					COUP DU SORT
TEMPS CHAUD	TERRE CENTE MAISON DE JEU		ABIMERA VIEUX SAC		COURANTE
		SUIVRE LES ORDRES SUR LES FESSES			FEUILLETE TRAVAIL DE DOCTEUR
REINE DE CONCOURS	QUADRU-PEDE PRENOM FEMININ		ANIMAUX MER DES CYCLADES		
		RELEVE LE PLAT ECLUSE		DÉTÊTE ÉMISSION GAZEUSE	
ELLE EST DU VOYAGE DUR À CUIRE					FAIT LA LIAISON
				GRIVOISE	
COMPRIMÉE				PREMIÈRE PLACE	

Z E S E C O R P N O P M A T I
E T A N N E U R L S A M E D I
B T G A M I N E R I E L U I E
R U S U R R L E E T B E V N H
E H T U A E R A R N J E E G P
L I U G T T T U R E I T R O M
B A N M E E O O F P I A T A Y
C A T P H Y V A P P L M N D L
H T L S C A C O C A S S E Z O
A A P L I T A L O V P P A R O
S P I G U R R K E N O B R A C
U I G R G E C N E T S I X E L
B O E H E X A G O N A L E D A
L C O N S U L I G E R A U O T
E A N A U F R A G E I P O Y M

- ALCOOL APPENTIS BITUME CARBONE CHASUBLE COCASSE CONSUL CREMIERE CRISTAL DEPOTOIR DINGO ENTREVUE EXISTENCE FACTURE
- GAMINERIE GUICHET HANGAR HEXAGONALE HUTTE JEUDI KOALA LIBERAL LYMPHE LOGGIA MORTIER MYOPIE NAUFRAGE PAPOTER
- PIGEON PRALINE PROCES RHUM SALPETRE SAMEDI TAMPON TANNEUR TAPIOCA TOUAREG VETUSTE VOLATIL YOURTE ZEBRE

• SUDOKU • GRILLE N°708 • MOYEN •

				6		8	
2	7			1	4		
	3		5		9		
	9			7	8		4
5							6
	2		3	6			9
		2			9		3
		4	8				5
1		6					

• SUDOKU • GRILLE N°709 • MOYEN •

			3	5			4
6		4		2		8	
					7		6
	8	2	1	9		5	
		3				2	
		7		6	4	1	3
9			6				
		5		3		6	1
2				4	9		

PRESSE

Vers le changement du statut juridique des médias publics

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a plaidé le 3 mai en faveur de la transformation des statuts juridiques des médias d'Etat, notamment la télévision nationale et la radio en établissements publics à caractère industriel et commercial.

Le ministre s'exprimait à l'occasion de la célébration de la 30e Journée internationale de la liberté de presse. Il a également sollicité l'octroi d'une enveloppe d'urgence aux médias d'Etat. La cérémonie a été initiée en soirée par les organisations des professionnels des médias, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies en République du Congo, Chris Mburu; et des représentants du Conseil supérieur de la liberté de communication.

« Notre presse est en danger de mort et qu'il convient de disposer des ressources nécessaires. Il y a un travail qui est fait au niveau du ministère pour les médias publics. Il a commencé avec la transformation du statut juridique de l'imprimerie nationale. Nous allons, à l'imitation de ce qui s'est fait, donner l'autonomie aux médias publics de manière à leur permettre de trouver eux-mêmes des financements. Ce sera un progrès parce que nous pourrions à ce moment-là, avec les managers, trouver des voies et moyens d'assurer le fonctionnement et la croissance de ces médias », a plaidé Thierry Lézin Mougalla. Il a sollicité l'octroi d'une enveloppe d'urgence à la presse publique qui est minoritaire, selon lui.

Annonçant la présentation dans quelques semaines dans le circuit décisionnel du gouvernement des projets visant à faire de la télévision et de la radio des établissements publics à caractère industriel et commercial, il a invité les professionnels du secteur privé à s'illustrer comme des vrais chefs d'entreprise.



Le Premier ministre en compagnie du ministre de la Communication, du coordonnateur du système des Nations unies et de la représentante de l'Unesco/DR

Des professionnels font entendre leur voix

S'agissant de la célébration de la 30e édition de la Journée de la liberté de la presse, le président du Conseil d'administration de l'Union des professionnels de la presse du Congo, Jean Charles Maniongui, et le directeur exécutif de Journalisme et éthique Congo, Arsène Severin Ngouéla, ont peint, chacun à sa manière, le tableau peu reluisant de la presse congolaise avant de solliciter l'accompagnement de la presse privée par les pouvoirs publics. En effet, en dépit d'un cadre juridique favorable et de la dépénalisation du délit de presse, les journalistes congolais font

face aux menaces et pressions de toute part. « La liberté de la presse, c'est aussi les conditions matérielles, nous avons l'arsenal juridique mais il manque les conditions de travail. Face à la précarité, les autres sont obligés de rechercher comment vivre. La presse privée nous pose beaucoup de problèmes. Si hier, les journaux étaient des propriétés des journalistes, aujourd'hui, les chefs d'entreprise de presse sont soit un homme politique, un militaire ou un haut fonctionnaire. Ces gens-là font de la presse un plateau de règlement de comptes en tirant sur les uns et les autres ; les journalistes tombent facilement dans ces jeux », a déploré

Jean Charles Maniongui.

« La liberté de la presse n'est pas une exclusivité des journalistes »

Rendant publique la déclaration de la directrice générale de l'Unesco, la représentante de cette agence onusienne au Congo, Fatoumata Barry Marega, a salué les efforts du gouvernement, du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), des acteurs et partenaires qui ne ménagent aucun effort pour assurer l'effectivité des libertés d'expression des médias en République du Congo. Elle a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de son institution dans le

renforcement des capacités des professionnels des médias. Le but étant d'assurer la production d'informations viables et de qualité susceptibles de renseigner utilement et de contribuer aux efforts du Congo pour l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2023.

Prenant acte des doléances formulées, le chef du gouvernement a rappelé que la liberté de la presse n'est pas une exclusivité des journalistes, mais un besoin pour tous parce que la liberté est l'élément déclencheur de la révolution universelle des droits de l'homme. Se disant défenseur de la liberté de la presse, Anatole Collinet Makosso a souligné la nécessité de lutter contre les délateurs de la société. « Il est hors de question que l'on donne une valeur marchande à la délation, à l'insulte et à l'invective. Un journaliste est libre de dire ce qu'il constate dans la société, il est libre de rapporter le mal de la société. Il dénonce le mal social et non l'homme social parce qu'il n'a aucune preuve attestant que la personne incriminée est réellement coupable ou auteur des faits qui lui sont imputés. On donne aux journalistes de rendre même un innocent coupable, ce qui est grave. Il vaut mieux, au nom de la liberté, laisser un coupable impuni que punir un innocent », a conseillé le Premier ministre.

Notons que la célébration de la Journée de la presse par les organisations des professionnels des médias a, en quelque sorte, clos l'incident créé par le CSLC la veille, en reportant sine die l'événement pour des raisons peu convaincantes.

Parfait Wilfried Douniama

AMITIÉ CONGO-FRANCE

Des parlementaires intensifient leurs échanges

Les membres du groupe d'amitié Congo-France, représenté du côté congolais par Ferréol Gassackys et Dieudonné Bantsimba, et du côté français par Nadège Abomangoli et Hubert Wulfranc, intensifient leurs échanges parlementaires pour un rapprochement des deux pays.

La volonté réciproque coïncide avec le récent voyage du président Emmanuel Macron au Congo et le désir respectif des deux gouvernements de travailler sur le devoir mémoriel et sur les nouvelles formes de coopération.

Le 3 mai a été la première rencontre du genre qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'Assemblée nationale à Paris, en France. Les législateurs des deux groupes ont saisi cette opportunité qui s'est révélée constructive et ont pris attache sur ce qu'il convient de mettre sur pied en enclenchant un agenda de travail afin de matérialiser et consolider l'amitié entre la France et le Congo.

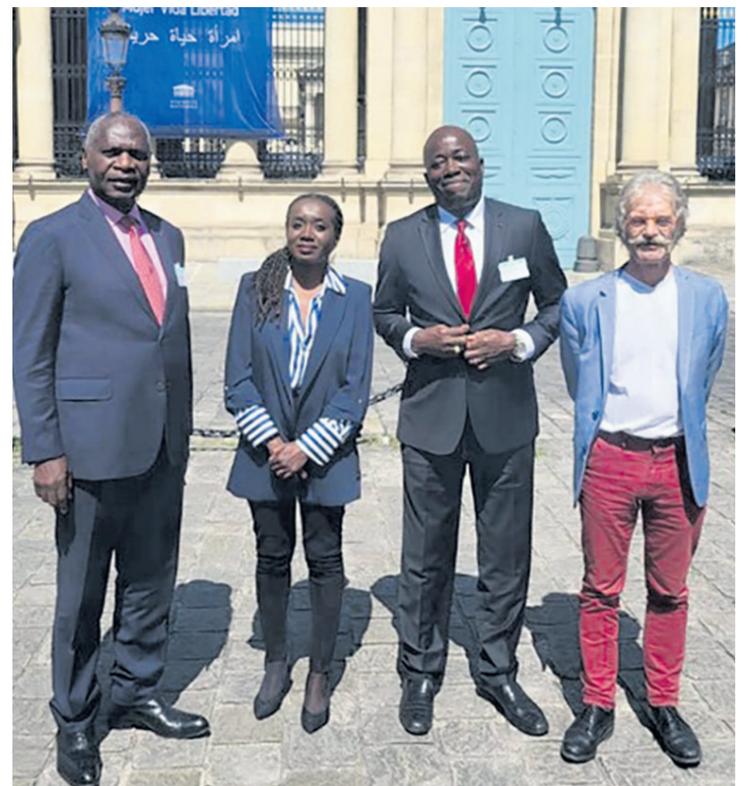
Tout à la fois, une occasion de faire connaissance et de réunir les conditions en commun de pre-

mières initiatives qui vont s'organiser, s'ordonner dans un proche avenir.

De l'avis des deux parties engagées dans une démarche similaire, cela pourrait augurer, d'un commun accord, de manière progressive, la mise en place des capacités de la co-construction de valeurs de cette amitié entre le Congo et la France par le biais des deux Parlements.

La première manifestation de manière concrète consiste à travailler ensemble sur le plaidoyer porté par Brice Arsène Mankou, projetant d'intégrer dans les manuels scolaires le pan de l'histoire commune entre la France et le Congo ayant eu «Brazzaville capitale de la France libre».

Marie Alfred Ngoma



Des membres du groupe d'amitié Congo-France et leurs homologues français, le 3 mai 2023, à Paris/DR